



Canton de  
Bordères/Echez  
-----  
Commune d'IBOS

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/07/2023

Reçu en préfecture le 19/07/2023

Publié le

ID : 065-216502260-20230703-2023040-DE



Séance du 3 juillet 2023 à 18h00

-----

2023/040

**Présents :** Denis FEGNE, Philippe SOULE-PERE, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Alexandre ARRIZABALAGA, Bruno CAZERES, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Ingrid BOUTARFA, Sébastien ABADIE, Dominique GAYE

**Absents :** Gisèle VINCENT (Procuration à Philippe SOULE-PÈRE), Régine TOSON (Procuration à Jean TRILLE), Hélène FRANCES (Procuration à Juliette SALANNE), Bernard LHOSSEIN (Procuration à Denis FEGNE).

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 27 juin 2023

## BUDGET PARTICIPATIF – ACHAT DE RECUPERATEURS D'EAU

M le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été voté au BP 2023 un budget participatif de 7000 € qui après consultation de la population va permettre de préfinancer des récupérateurs d'eau avec le montage financier suivant :

- Participation à hauteur de 50 € par la collectivité (140 premières demandes de bacs subventionnés)
- Achat au centre Leclerc (négociation menée pour une remise supplémentaire de 15% de la part de CDA Sud Ouest)

NB : une convention entre CDA Leclerc et la commune d'IBOS sera mise en place afin de border les conditions de cette vente.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer :

- tous documents afférents à cette proposition de subventionnement à hauteur de 50 € par demandeur
- la convention avec CDA Sud Ouest.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denis FEGNE